

# Sentier des rieux

Distance: 18 /20 KM Durée: 5h30

Sentier PR Balisage JAUNE Tracé vert sur le plan

Identification losange VERT

Départ : Pont ste Elisabeth Dénivelé: Min: 168m Max: 298 m



## CHEMINEMENT

**1** - Partant du **pont Sainte Elisabeth** faisant face au village de Glane, ou des hauteurs de **La Mégisserie** (grand parking), rejoindre la passerelle des **Chambons**, rive droite de la Glane.

**2** - Longer la Glane, et s'engager dans les ruelles qui grimpent dans le « vieux » **Glane**. Quitter le village et continuer sur le sentier puis le chemin goudronné

**3** - De l'abribus des **Bouchettes**, prendre à gauche pour redescendre vers la route de Saulgond (D21a), l'emprunter à droite sur quelques dizaines de mètres et s'engager dans le chemin qui s'élève à droite

**4** - Au croisement suivant, s'engager à droite, traverser **Sicioreix** (pressoir à gauche, **croix** à droite). Passé Sicioreix, emprunter à gauche le chemin qui monte dans le bois Sarazi, jusqu'à la RN 141.

**5** - Au sortir du **bois Sarazi** prendre à gauche et longer la nationale, pour aller traverser le pont et rejoindre l'aire de pique-nique en face

**6** - De l'aire de pique-nique le chemin vous amène au point le plus élevé du parcours (286m). A ce carrefour, continuer tout droit puis bifurquer, au niveau des dernières maisons, dans le chemin à gauche.

**7** - Tout de suite à droite, sans rejoindre **Plaud**, emprunter le petit chemin de terre. Il rattrape un grand chemin empierré.

Le chemin empierré à droite desservant les étangs et les parcs à moutons, vous conduit vers les bois.

**8** - Au carrefour en lisière des bois prendre le chemin ombragé à gauche;

vers le **fond du reclos**; vous êtes à la limite de la commune de Saint-Junien et du département

**9** - Arrivé au **carrefour des Justices**, franchir la route de Saulgond (D21a), avec précaution, pour prendre la route en face, puis le chemin sur votre droite qui vous conduit au **Mas**.

**10** - Traverser **le Mas**, (bascule, puits, four à pain, croix en bois), prendre le petit chemin à droite

**11** - Arrivé à la route goudronnée, emprunter à gauche le chemin bordé de grands chênes et de haies, il débouche « entre deux rieux » sur le **chemin de Manot**; tourner à gauche: Vous aller franchir **le ruisseau de la Vergne**, et vous pourrez observer trois **étangs**.

**12** - Longer la nationale, traverser le pont, la longer encore sur votre droite pour franchir **le ruisseau de Chabanas**, prendre le chemin goudronné à gauche en direction de Chabanas,

**13** - Traverser **Chabanas** (puits, source, bascule, croix, habitat rural de petites exploitations anciennes). Partant de la bascule et de la croix, descendre vers le chemin empierré sur votre droite (**réserve d'eau**). Passé le virage à droite prendre à gauche le chemin empierré qui s'élève vers de grands espaces dégagés..

**14** - Au point le plus élevé descendre tout droit en longeant les cultures et s'enfiler dans le chemin creux et ombragé; il dévale jusqu'à la passerelle du **ruisseau Fromager**\* le ruisseau vous le longerez sur quelques 200 m, puis prendre à droite le sentier qui longe la clôture.

**15** - prendre à droite le chemin bordé de haies et de petits arbres, il vous conduira jusqu'à un grand chemin pour rejoindre Croyer

**16** - Traverser **Croyer** (urne funéraire, puits,) en remontant à gauche (**croix du coq**), et prendre le chemin qui grimpe vers une grange - stabulation, (**travail**). Ce chemin herbeux vous ramène vers Glane.

**17** - Au bout du chemin tourner tout de suite à droite Ce chemin vous conduit à la route de Manot

**18** Descendre la route de **Manot** à gauche, jusqu'au pont Sainte Elisabeth.



Au départ du rocher de **Ste Hélène**, vous pouvez rattraper les **Bouchettes** (**3**) en longeant la Glane jusqu'au moulin Brice et en empruntant le sentier des Feutrières et l'escalier qui vous élève aux **Bouchettes**